

ACCM recrute au sein de son département « espace public » dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (catégorie A)

La communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM) s'étend sur 1 445 km². Elle est composée de 6 communes, représentant 85 000 habitants. Sa situation géographique en fait un territoire attractif situé au carrefour des grands axes de communication : lignes ferroviaires LGV, autoroutes, fleuve Rhône et à proximité immédiate des villes de Nîmes, Marseille ou Montpellier.

Depuis les plages de la mer Méditerranée jusqu'aux Alpilles, cette terre offre les richesses de paysages naturels préservés et remarquables de la Crau, des Alpilles, de la Camargue et de la Montagnette.

Ce territoire, historiquement stratégique avec la navigation sur le fleuve Rhône, et sa ville-centre Arles au patrimoine antique exceptionnel sont résolument tournés vers l'avenir autour d'un projet ambitieux de développement.

La communauté d'agglomération accompagne les acteurs du territoire à s'adapter aux changements qui bouleversent notre actualité, crise climatique, économie d'énergie, emploi, tout en favorisant l'égalité hommes femmes et en prônant la bienveillance. Son mode de management en fait un lieu où il fait bon de travailler.

La Direction de l'Eau et des Infrastructures de l'ACCM assure la mise en œuvre et le pilotage des compétences liées à l'eau potable, à l'assainissement et aux eaux pluviales urbaines. Appuyé par les services des délégataires pour l'exploitation, l'ACCM porte les études prospectives, les gros travaux inscrits aux schémas directeurs et l'ensemble des travaux de renouvellement des réseaux. L'ACCM doit également actualiser son schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines et le pilotage des opérations et des modalités de gestion de la compétence.

Chef de service Eau Assainissement Pluvial Urbain (f/h)

Dans le cadre de sa réorganisation, et sous l'autorité du Directeur de l'eau et des infrastructures, l'ACCM recrute son chef de service eau assainissement et pluvial urbain.

Missions

- Définition, proposition, mise en œuvre et évaluation des orientations stratégiques en matière de services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif dans le respect des schémas directeurs eau et assainissement finalisés en 2022
- Structuration de la compétence GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines) Lancement du schéma des gestion des eaux pluviales urbaines
- o Pilotage des études stratégiques de sécurisation de l'adduction en eau potable et de diversification de la ressource en eau
- Organisation et concours à l'expertise, au contrôle et au suivi des 2 contrats de délégation (portant notamment sur la qualité du service public, l'application des clauses de performance, la transparence des comptes, la mise en valeur du patrimoine et le respect des clauses financières)
- o Conception et suivi de la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle d'investissement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et du pluvial urbain
- o Suivi de l'exécution budaétaire du service en lien avec le service des finances
- o Organisation de la relation aux communes (services techniques, urbanisme et élus) ainsi qu'aux partenaires institutionnels et les délégataires sur les missions du service
- o Management du service public en interne avec les agents et en externe avec les usagers et riverains, services de l'état et financeurs.

Profil

Connaissances

- Formation supérieure des métiers de l'environnement
- Maîtrise des techniques et réglementations dans les domaines de l'eau et de l'environnement, et de la délégation de services publics.
- Maîtrise de la méthodologie d'ingénierie de projet, des procédures d'achat public (CMP) et de missions de maîtrise d'œuvre, de la réglementation loi sur l'eau de la réglementation en matière d'hygiène et sécurité
- Connaissance de réglementation en matière d'eau potable et d'assainissement
- Connaissance des principes de fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunal
- Connaissance des partenaires institutionnels et financiers
- Maîtrise des outils de bureautique

Qualités personnelles

- Capacité de management d'équipe et gestion des ressources humaines
- Capacité rédactionnelle et de communication
- Bonnes aptitudes relationnelles
- Capacité d'adaptation
- Autonome, organisé et rigoureux, sens du travail en équipe

Moyens mis à disposition

- Matériel informatique
- Téléphone GSM
- EPI
- Véhicule de pool
- Poste télétravaillable selon les règles internes de l'ACCM 1 journée par semaine
- Astreinte

Rémunération statutaire, régime indemnitaire et chèques déjeuner

Poste à temps complet

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 28 juin 2024

A l'attention de : M. le Président

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

5 rue Yvan Audouard – BP 30228

13637 Arles cedex

recrutement@agglo-accm.fr

Pour tous renseignements complémentaires

Monsieur Patrice Thomas, directeur de l'eau et des Infrastructures, 04 86 52 60 42